

**MARCHE DE TRAVAUX**

**RAPPORT D'ANALYSE DE LA CONSULTATION**

**OBJET DU MARCHE**

**TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REAMENAGEMENT DU PARC MUNICIPAL**

**Pouvoir adjudicateur**

**Mairie d'Aucamville  
Place Jean Bazerque  
31140 AUCAMVILLE**

**Marché n° 2021.04**

## **I – CONTEXTE GENERALE - ECONOMIE GENERALE - NATURE ET ETENDUE DES BESOINS A SATISFAIRE - MONTANT PREVU DE L'OPERATION**

### **1.1 Objet du marché**

Le marché a pour objet les travaux de réaménagement et d'extension du parc municipal.

Les travaux consistent, pour la partie VRD, à la réalisation des terrassements généraux, des cheminements piétons, du génie civil, des travaux de maçonnerie et des réseaux divers, et pour la partie Espaces verts et mobilier urbain, à la réalisation d'espaces verts, plantations, mise en place de l'arrosage et mobilier urbain.

### **1.2 Allotissement du marché**

Le présent marché est décomposé en deux lots :

- Lot n° 1 : VRD
- Lot n° 2 : Espaces verts et mobilier urbain

Les candidats peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

### **1.3 Variantes**

Néant

### **1.4 Prestations supplémentaires éventuelles**

Néant

### **1.5 Durée d'exécution du marché**

Le présent marché devrait être notifié au mois de juillet 2021, date d'effet du marché.

La durée globale des travaux sera de 4 mois et demi.

Les travaux seront précédés d'une période de préparation. La date prévisionnelle de début de la période de préparation est fixée au mois de juillet 2021.

Les travaux des deux lots devront débuter impérativement le 6 septembre 2021.

### **1.6 Prix**

Le marché est à prix unitaire. Il sera exécuté sur la base du bordereau des prix unitaires.

Les prix sont fermes.

## 1.7 Critères de jugement

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le jugement des offres sera effectué au moyen des critères définis ci-dessous :

Critères	Note sur
Prix	40 points
Valeur technique au vu du mémoire technique	60 points

### 1.7.1 Le critère valeur technique

La note du critère Valeur technique calculée sur 60 points est déterminée sur la base du mémoire technique fourni par le candidat :

#### Sous critère 1 : 9 points

Une analyse du site comprenant :

- une analyse des contraintes liées au lot en question,
- une analyse des mesures et moyens apportés par l'entreprise pour répondre aux contraintes relevées pour le lot en question
- la confirmation de l'entreprise de la prise en compte des contraintes du site et de toutes les mesures prises pour y faire face.

Notation : le jugement de l'analyse sera fondé sur la compréhension des enjeux relatifs au lot en question, mais aussi sur la détection des différentes contraintes et sur la pertinence des solutions proposées.

#### Sous critère 2 : 32 points

Une présentation de la méthodologie, tant en phase préparatoire qu'en phase exécution de chantier, spécifique à l'opération et au lot en question :

- A – une note pour les principaux postes, des indications concernant les procédés d'exécution envisagés, les moyens qui y seront rattachés (matériels et personnels) ainsi que les rendements prévus
- B – une note pour les points de détail
- C – une note sur la prise en compte de la réalisation des travaux suivant les contraintes liées à la coordination des différents lots et suivant les contraintes de phasage
- D – une note sur la démarche qualité interne et externe, et la réactivité face aux aléas
- E – une note sur la gestion et circulation de chantier

#### Sous critère 3 : 9 points

Les fournitures et les matériaux :

- fiches techniques produits permettant de juger de la conformité avec le CCTP
- provenance avec nom et adresse des fournisseurs

Notation : Le maître d'ouvrage attire l'attention du candidat sur la nécessité des fiches techniques demandées. Les candidats ayant fourni toutes les informations demandées se verront attribuer la note maximale. En revanche, les candidats qui auront transmis des fiches incomplètes, non pertinentes ou manquantes seront pénalisés.

Sous critère 4 : 5 points

Les personnels d'encadrement

- organigramme du chantier
- CV des personnels d'encadrement (conducteur et chef) affectés au chantier

Notation : le jugement de ce critère sera basé sur la richesse de l'expérience des intervenants sur des missions comparables et sur la pertinence de l'organisation des équipes compte-tenu des contraintes des lots et du planning de chantier.

Sous critère 5 : 5 points

Le planning des travaux détaillé suivant les phases de chantier

Notation : le jugement de ce critère sera basé sur la capacité de l'entreprise à respecter les délais imposés par le maître d'ouvrage.

### 1.7.2 Le critère Prix

Pour chaque lot, le prix retenu est le prix total HT indiqué par le candidat sur le Détail Quantitatif Estimatif du lot, soit les prix unitaires du Bordereau des Prix Unitaires multipliés par les quantités estimées.

La note du prix est obtenue de la façon suivante : 40 x (offre la plus basse/offre du candidat).

Pour chacun des lots, le candidat qui obtient la note la plus forte est le candidat qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse.

## II - CHOIX DE LA PROCEDURE DE PASSATION

### 2.1 Mode de passation

Le présent marché est un marché à procédure adaptée passé en application des articles L.2123-1, L.2131-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique.

### 2.2 Publications

- Date d'envoi de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence à la publication : 5/05/2021

Date de parution :

- BOAMP : 5/05/2021
- Marchés - sécurisés : 5/05/2021
- La dépêche du midi : néant
- Le site de la Mairie d'Aucamville.

### 2.3 Recours au délai d'urgence

Sans objet

**2.4 Date et heures limites de réception candidatures et offres**

28/05/2021, 15h00

**2.5 Délai de validité des offres**

120 jours

**2.6 Négociation**

Le Règlement de consultation indique que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à la négociation d'ordre financière et/ou technique avec tout ou partie des candidats, et se réserve également la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales ou offres issues de la négociation.

Des demandes de précisions techniques ont été déposées le 4 juin 2021 pour le lot n°2 et le 8 juin 2021 pour le lot n°1 via le profil acheteur.

**III – CANDIDATURES ET OFFRES****3.1 – Résultat de l'ouverture des plis****Date et heures d'ouverture des plis :****Nombre de plis reçus :**

- Dans les délais : 11 plis dont une candidature en double
- Hors délais : 0

**3.2 – Liste des candidatures reçues par voie dématérialisée :**

<b>N° d'ordre d'arrivée du pli</b>	<b>Nom commercial et dénomination sociale, adresse du siège</b>	<b>Date et heure de réception</b>	<b>Lot</b>
<b>1</b>	<b>MIDI PYRENEES ENVIRONNEMENT</b> Le Ray 81700 Puylaurens	27/05/2021 à 18h35	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>FLORES TP</b> 1585 Chemin de Lalande 82170 Bessens	28/05/2021 à 10h38	<b>1</b>
<b>3</b>	<b>MALET</b> 97 Bis Chemin Gabardie 31200 Toulouse <b>Sous-traitant : SOLS MIDI PYRENEES (partie revêtement béton) 13 allée de Longueterre à Montrabé (31850)</b>	28/05/2021 à 11h40	<b>1</b>

4	<b>E.C.T.P.</b> Za Les Vitarelles 2 Route de Bazus 31140 Montberon <b>Sous-traitant : SOLS MIDI PYRENEES (partie revêtement béton) 13 allée de Longuetterre à Montrabé (31850)</b>	28/05/2021 à 13h36	1
5	<b>EUROVIA</b> Bd de Ratalens 31240 Saint Jean	28/05/2021 à 14h05	1
6	<b>THOMAS &amp; DANIZAN</b> 4 chemin de Côte Goubard 31270 Villeneuve Tolosane	28/05/2021 à 14h13	1
7	<b>LES PEPINIERES DU LANGUEDOC</b> 6 Chemin de la Raseyre 31300 Toulouse <b>Co-traitant : IDEO (pour la partie arrosage automatique)</b> 6 chemin de raseyre 31300 Toulouse <b>Sous-traitants : SERPE (pour la partie travaux d'élagage et abattage) Agence de Toulouse 13 av Léon Jouhaux 31140 SAINT-ALBAN - PRO URBA SUD (pour la partie aménagement aire de jeux) 2507 av de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape - SOL FROMENT (pour la partie sols souples) 39 bld de la Ganoue 19250 Meyrac</b>	28/05/2021 à 14h26	2
8	<b>ESPACES VERTS CAUSSAT</b> 1 Chemin de Sandreau CIDEX 3056 31700 DAUX	28/05/2021 à 14h46	2
9	<b>ENTREPRISE CLARAC ET COMPAGNIE</b> Route de Toulouse Plaisance 09100 Pamiers	28/05/2021 à 14h49	2
10	<b>PINSON PAYSAGE MIDI PYRENEES</b> 17 chemin des Pierres 31150 Bruguières	28/05/2021 à 14h56	2
11	<b>ENTREPRISE CLARAC ET COMPAGNIE</b> Route de Toulouse Plaisance 09100 Pamiers	28/05/2021 à 14h59	2

### 3.3 – Examen des candidatures

#### 3.3.1 Composition du dossier de candidature :

- **Situation juridique :**

- la lettre de candidature **DC1** ;

- la déclaration du candidat **DC2** (disponibles gratuitement sur [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)) ;

- **Déclaration sur l'honneur** datée, tamponnée et signée justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner à un marché public mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique ;

**Si le candidat est placé dans un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique au cours de la procédure de passation du marché, il doit en informer sans délai le pouvoir adjudicateur.**

- **Déclaration sur l'honneur** que le candidat est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant les travailleurs handicapés ;

*les documents justifiant que le candidat n'entre pas dans les cas d'interdiction de soumissionner seront demandés au seul candidat à qui le pouvoir adjudicateur envisage d'attribuer le marché :*

- ✓ *Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant de l'acquittement des impôts, taxes et contributions ou cotisations sociales,*
- ✓ *Les pièces prévues aux articles R.1263-12, D.8222-5 ou D. 8222-7 ou D.8254-2 à D.8254-5 du code du travail.*

- **L'extrait du KBIS ;**

- **Un RIB.**

- **capacité économique et financière :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le présent marché pour les trois dernières années.
- Une attestation d'assurance en cours de validité décrivant l'étendue des garanties en lien avec l'objet du marché ;

- **capacités techniques et professionnelles :**

- Une liste des références datées et détaillées des travaux de même nature au cours des cinq dernières années, indiquant notamment le lieu d'exécution des travaux, la date de réalisation, l'importance des travaux réalisés (références en matière de trottoirs béton peluché, en stabilisé renforcé, longueur et caractéristiques des voliges, des conduites, etc...pour le lot n°1, et des références montrant les surfaces de traitement paysager, nombre de plantations, etc...pour le lot n°2), le montant des travaux ainsi que des photographies pour appréciation des ouvrages réalisés.

Les références devront présenter les caractéristiques minimales suivantes :

- pour le lot n°1 : Terrassement en déblai/remblai, Réalisation de trottoirs en béton peluché, Réalisation de trottoirs en stabilisé renforcé, Fourniture et pose de voliges acier, Réalisation de réseaux PEHD 63 mm, Fourniture et pose de système de brumisation y compris raccordement électrique ;
- pour le lot n°2 : Réalisation de plantation d'arbres en contexte urbain, Réalisation d'aménagement de parc et jardins.

- Agrément ou document justifiant de la compétence de l'entreprise précisant notamment les spécialisations suivantes :

- pour le lot n°1 : 2321 : Terrassements courants en milieu urbain  
3432 : Revêtements en béton coulé en place – sans circulation motorisée  
3433 : Revêtements en béton coulé en place – bétons décoratifs

346 : Pose de bordures et caniveaux  
 513 : Remplacement limité de canalisations sous pression et/ou création de branchements particuliers

6413 : Réseaux souterrains électriques en zone urbaine – BT < 1 kV

▪ pour le lot n°2 : le certificat Qualipaysage

P120 : Création d'espaces verts / Aménagements paysagers – Confirmé/Spécialisé

E131 : Entretien de jardins et d'espaces verts / Entretien aménagements paysagers -

Confirmé/Spécialisé

E140 : Elagage / Elagage - Confirmé/Spécialisé

Arrosage automatique - Confirmé/Spécialisé

Aires de jeux - Confirmé/Spécialisé

Adhésion à l'UNEP

- Descriptif des moyens matériels et humains (effectifs moyens annuels, qualifications professionnelles des personnes qui seront chargées de l'exécution du marché, dont dispose le candidat pour assurer la prestation, l'importance du personnel d'encadrement).

### **3.3.2 Recevabilité des candidatures :**

Les dossiers de candidature de l'ensemble des soumissionnaires étaient incomplets.

Une demande de complétude de dossier a été déposée sur le profil acheteur le 1<sup>er</sup> juin 2021. L'ensemble des soumissionnaires a complété son dossier de candidature.

L'ensemble des candidatures a été déclarée recevable.

## **3.4 - Examen des offres**

### **3.4.1 Composition du dossier offre :**

Le projet de marché (pièces constituant l'offre) comprend :

- Un **Acte d'Engagement** (AE) établi en un seul original, daté et signé par la personne dûment habilitée à engager la Société,
- Une **attestation sur l'honneur datée, tamponnée et signée déclarant l'acceptation du C.C.T.P. par le candidat sans modification de son contenu**. Le C.C.T.P. original paraphé, tamponné, daté, signé et complété par la mention « lu et approuvé » sera exigé au seul titulaire du marché,
- Le **mémoire technique** contenant :
  - **Pour le lot n°1 : VRD**
  - **Une analyse du site comprenant :**
    - une analyse des contraintes liées au lot en question,
    - une analyse des mesures et moyens apportés par l'entreprise pour répondre aux contraintes relevées pour le lot en question
    - la confirmation de l'entreprise de la prise en compte des contraintes du site et de toutes les mesures prises pour y faire face.



- **Une présentation de la méthodologie**, tant en phase préparatoire qu'en phase exécution de chantier, spécifique à l'opération et au lot en question :
  - une note pour les principaux postes (à minima : terrassements /empierrements – bordures – cheminements – réseaux...), des indications concernant les procédés d'exécution envisagés, les moyens qui y seront rattachés (matériels et personnels) ainsi que les rendements prévus,
  - une note pour les points particuliers (raccordement sur existant, brumisation, noria...)
  - une note sur la prise en compte de la réalisation des travaux suivant contraintes liées à la coordination avec le lot 2 et suivant les contraintes de phasage (travaux par zone, équipe multiple...)
  - une note sur la démarche qualité interne et externe et la réactivité face aux aléas
  - une note sur la gestion et circulation de chantier (interne et externe chantier).
- **Une présentation des fournitures et matériaux** proposés au regard des exigences techniques, énergétiques et fonctionnelles. Seront joints les fiches techniques des produits et la provenance des matériaux proposés (nom et adresse du fournisseur)
- **Une présentation des moyens humains affectés** spécifiquement à l'opération : organigramme du chantier et organisation en cas de marché scindé en lots techniques, nom et CV des personnels d'encadrement affectés au chantier (conducteur et chef)
- **Un planning prévisionnel des travaux** tenant compte du phasage avec le lot 2
  - **Pour le lot n°2 : Espaces verts et mobilier urbain**
- **Une analyse du site comprenant :**
  - une analyse des contraintes liées au lot en question,
  - une analyse des mesures et moyens apportés par l'entreprise pour répondre aux contraintes relevées pour le lot en question,
  - la confirmation de l'entreprise de la prise en compte des contraintes du site et de toutes les mesures prises pour y faire face.
- **Une présentation de la méthodologie**, tant en phase préparatoire qu'en phase exécution de chantier, spécifique à l'opération et au lot en question :
  - une note pour les principaux postes (à minima : abattage - terrassements – fourniture et mise en œuvre de la terre végétale amendée – fourniture et plantations des végétaux – ensemencement – mobilier - arrosage...) des indications concernant les procédés d'exécution envisagés, les moyens qui y seront rattachés (matériels et personnels) ainsi que les rendements prévus,
  - une note pour les points de détail (contrôle des fosses, mise en place d'anti-racinaire, jeux...)

- une note sur la prise en compte de la réalisation des travaux suivant contraintes liées à la coordination avec le lot 1 et suivant les contraintes de phasage (travaux par zone, équipe multiple...)
- une note sur la démarche qualité interne et externe et la réactivité face aux aléas
- une note sur la gestion et circulation de chantier (interne et externe chantier).
- **Une présentation des fournitures et matériaux proposés** au regard des exigences techniques, énergétiques et fonctionnelles. Seront joints les fiches techniques des produits et la provenance des matériaux proposés (nom et adresse du fournisseur).
- **Une présentation des moyens humains affectés** spécifiquement à l'opération : organigramme du chantier et organisation en cas de marché scindé en lots techniques, nom et CV des personnels d'encadrement affectés au chantier (conducteur et chef).
- **Un planning prévisionnel des travaux** tenant compte du phasage avec le lot 1.

Le mémoire technique devra être signé par l'entreprise et aura **valeur contractuelle**.

- Le **Détail Quantitatif Estimatif** complété, daté, signé, en format excel et pdf,
- Le **Bordereau des Prix Unitaires** complété, daté et signé, en format excel et pdf.

### **3.4.2 Régularité des offres**

A l'ouverture de plis, les offres de l'ensemble des candidats étaient incomplètes. Après demande de complétude déposée le 1<sup>er</sup> juin 2021 sur le profil acheteur, les dossiers ont été complétés, l'ensemble des offres a été déclaré régulier.

L'analyse des offres a porté sur le dossier des 10 candidats.

## IV – ANALYSE ECONOMIQUE LOT N°1 VRD

### DOSSIER OFFRE

Les candidats devaient produire un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement complété, daté et signé.
- Une attestation sur l'honneur datée, tamponnée et signée déclarant l'acceptation du C.C.A.P et C.C.T.P. sans modification de leur contenu par le candidat.
- Un mémoire technique.
- Un DQE.
- Un BPU.

#### 4.1. Critère n°1 Prix (40 points)

##### 4.1.1 Prix avant négociations

Ordre d'arrivée au registre	Soumissionnaire	Montant DQE € HT	Ecart avec l'estimation en %	Note/40	Rang de classement
<b>Estimation Maître d'œuvre</b>		250 878,25 €			
1	MIDI PYRENEES ENVIRONNEMENT	285 014,80 €	+ 13,61 %	30,88	5
7	LES PEPINIERES DU LANGUEDOC	244 539,60 €	- 2,53 %	35,99	2
8	ESPACES VERTS CAUSSAT	258 341,20 €	+ 2,97 %	34,06	3
9 / 11	ENTREPRISE CLARAC ET COMPAGNIE	220 000,00 €	- 12,31 %	40	1
10	PINSON PAYSAGE MIDI PYRENEES	268 817,00 €	+ 7,15 %	32,74	4

Deux offres sont en-dessous de l'estimation du maître d'œuvre et trois sont au-dessus.

Pour l'entreprise Midi-Pyrénées Environnement, le total est erroné, il manque le sous-total de la rubrique 7. Une question est posée à l'entreprise pour confirmer ou modifier son offre.

L'entreprise Les Pépinières du Languedoc a modifié certaines quantités dans le DQE, une demande de confirmation de ses quantités a été posée au candidat.

Une incohérence de prix entre BPU et DQE au poste 8.2 a été relevée pour l'entreprise Pinson Paysage, nous avons demandé une confirmation du prix unitaire.

Les prix de l'organisation de chantier sont sous-estimés par l'ensemble des candidats, hors Pinson Paysage. Des questions ont été posées à l'ensemble des candidats pour clarifier les prix correspondants.

#### 4.1.2 Prix après négociations

Suite aux questions qui ont été adressées aux candidats sur leurs offres financières, la notation et le classement sur le critère du prix est modifié tel que :

Ordre d'arrivée au registre	Soumissionnaire	Montant DQE € HT	Ecart avec l'estimation en %	Note/40	Rang de classement
Estimation Maître d'œuvre		250 878,25 €			
1	MIDI PYRENEES ENVIRONNEMENT	289 394,65 €	+ 15,35 %	30,41	5
7	LES PEPINIERS DU LANGUEDOC	244 539,60 €	- 2,53 %	35,99	2
8	ESPACES VERTS CAUSSAT	258 341,20 €	+ 2,97 %	34,06	3
9 / 11	ENTREPRISE CLARAC ET COMPAGNIE	220 000,00 €	- 12,31 %	40	1
10	PINSON PAYSAGE MIDI PYRENEES	268 817,00 €	+ 7,15 %	32,74	4

#### 4.2 Critère n°2 Valeur technique (60 points)

La note du critère Valeur technique calculée sur 60 points est déterminée sur la base du mémoire technique fourni par le candidat sur la base des critères définis dans le règlement de consultation.

✓ **Pli n°1 : MIDI PYRENEES ENVIRONNEMENT**

▪ **Analyse du site (note sur 9 points)**

Visite de site effectuée.

Différents points sont mis en évidence et décrit de façon assez complète : emprise exigüe, obstacles (jeux, ...), arbres (constat en début de chantier, taille si nécessaire, aspiratrice, ...), circulation, protection/sécurité, riverain, concomitance de travaux, environnement.

**Note attribuée : 9/9**

▪ **Présentation de la méthodologie, tant en phase préparatoire qu'en phase exécution de chantier, spécifique à l'opération et au lot en question (note sur 32 points)**

A/ Méthodologie Point A - Principaux postes, procédés d'exécution envisagés, en adéquation des moyens et rendements prévus

Les différentes méthodologies de réalisation mises en œuvre sur le chantier au cours des différentes phases (phase de préparation, phase de travaux, phase de réception) par typologie de travaux à réaliser, sont répertoriées et décrites de façon très complète.

Pour chacun de ces types de travaux, la méthodologie et les points particuliers sont indiqués (23 points), notamment les moyens humains et matériels, le temps estimé et la méthode de mise en œuvre.

#### B/ Méthodologie Point B – Points de détails

Les particularités du projet sont identifiées et décrites précisément :

- Abattage platane, avec chancre en cas de détection
- Rénovation de l'aire de jeux existante (maintenance corrective, reprise sol) → proposition de variante pour financer la totalité de la rénovation (peinture, ponçage, dalles intérieures, ...) en remplaçant la structure Pyracord de chez Kompan par une équivalente de chez Huck moins coûteuse (fiche technique fournie), qui permettrait de payer la rénovation totale
- Note succincte sur les travaux d'arrosage

#### C/ Méthodologie Point C – Prise en compte de la réalisation des travaux suivant les contraintes liées à la coordination des différents lots et suivant les contraintes de phasage

Prise en compte de l'ensemble des intervenants et interfaces, détail des dispositions prises : aire de jeux, gradins, arrosage, fosses d'arbres.

#### D/ Méthodologie Point D – Démarche qualité interne et externe, et la réactivité face aux aléas

Les points d'arrêt et constat sont mis en évidence selon 3 points : autocontrôles, points de contrôles et points d'arrêts.

Détails sur la gestion des déchets, les nuisances sonores, les pollutions et les risques notamment avec les fosses d'arbres, liées à ce chantier. Rédaction d'un PAQ et d'une PPSPS.

Pas de précision sur la réactivité en cas d'aléas.

#### E/ Méthodologie Point E – Gestion et circulation de chantier

Note succincte, mesures de sécurité et de circulation décrites de façon généraliste.

**Note attribuée : 29/32**

##### ▪ Matériaux et fournitures prévues (note sur 9)

Toutes les fiches matériaux fournies sont satisfaisantes hormis le semis non conforme.

**Note attribuée : 8/9**

##### ▪ Moyens humains (note sur 5)

Organigramme de l'entreprise et description des rôles de chaque intervenant, avec précision sur les moyens spécifiquement affectés à l'opération. Qualifications et compétences explicitées sous la forme de CV pour les personnels d'encadrement.

Moyens humains et matériels décrits pour le chantier, détaillés par tâche sous la forme de fiches.

Sous-traitance envisagée pour élagage/taille (Delpy), pose de jeux/sol souple (Loisirs diffusion).

Pas de précisions sur une équipe spécifique dédiée à l'entretien (organigramme, nombre de personnes, temps passé, ...).

**Note attribuée : 4/5**

##### ▪ Planning prévisionnel des travaux (note sur 5)

Le planning prévisionnel a été fourni, l'entreprise s'engage sur la durée des travaux prescrite.

**Note attribuée : 5/5**

**Note globale attribuée : 54/60**

✓ **Pli n° 7 : LES PEPINIERES DU LANGUEDOC**

▪ **Analyse du site (note sur 9)**

Visite de site effectuée, diagnostic approfondi du site et de ses enjeux.

Différents points sont mis en évidence et décrit de façon assez complète : emprise exigüe, accès, stockage, gabarits des engins réduits, végétation existante, réseaux, protection des allées, salissures, pollution.

**Note attribuée : 9/9**

▪ **Présentation de la méthodologie, tant en phase préparatoire qu'en phase exécution de chantier, spécifique à l'opération et au lot en question (note sur 32)**

A/ Méthodologie Point A - Principaux postes, procédés d'exécution envisagés, en adéquation des moyens et rendements prévus

Les différentes méthodologies de réalisation mises en œuvre sur le chantier au cours des différentes phases par typologie de travaux à réaliser, sont répertoriées et décrites de façon très complète.

Pour chacun de ces types de travaux, la méthodologie et les points particuliers sont indiqués (12 points), notamment les moyens humains et matériels, le temps estimé, la méthode de mise en œuvre et les points de contrôle.

Il manque cependant des détails et descriptions sur les phases de parachèvement et de confortement (passages, moyens humains et matériels, temps estimé...).

B/ Méthodologie Point B – Points de détails

Certaines particularités du projet sont identifiées et décrites précisément :

- Phase préparatoire avec l'ensemble des dossiers/demandes à réaliser en amont du démarrage des travaux
- Note sur l'analyse de la TV avec provenance

C/ Méthodologie Point C – Prise en compte de la réalisation des travaux suivant les contraintes liées à la coordination des différents lots et suivant les contraintes de phasage

Prise en compte de l'ensemble des intervenants et interfaces, détaillé dans un tableau de répartition des différentes tranches et rythme d'intervention en fonction du lot 1.

D/ Méthodologie Point D – Démarche qualité interne et externe, et la réactivité face aux aléas

Les points d'arrêt et constat sont mis en évidence et détaillé selon plusieurs opérations spécifiques.

Augmentation des effectifs en cas de nécessité (mise en place d'équipes supplémentaires ponctuellement) et possibilité de faire appel à des sous-traitant en cas d'aléas.

E/ Méthodologie Point E – Gestion et circulation de chantier

Note succincte, mesures de sécurité et de circulation décrites de façon généraliste. Note sur la sécurité des usagers et moyens mis en œuvre détaillés.

**Note attribuée : 24/32**

▪ **Matériaux et fournitures prévues (note sur 9)**

Toutes les fiches matériaux fournies sont satisfaisantes hormis le semis et le paillage non conforme.

**Note attribuée : 8/9**

**▪ Moyens humains (note sur 5)**

Organigramme de l'entreprise et description des rôles de chaque intervenant, avec précision sur les moyens spécifiquement affectés à l'opération. Qualifications et compétences explicitées sous la forme de CV pour les personnels d'encadrement et l'ensemble des salariés dédiés à ce chantier.

Moyens humains et matériels décrits pour le chantier, détaillés par tâche sous la forme de fiches.

Sous-traitance envisagée pour élagage/taille (Serpe), pose de jeux/sol souple (Pro urba), arrosage (Ideo).

Pas de précisions sur une équipe spécifique dédiée à l'entretien (organigramme, nombre de personnes, temps passé, ...).

**Note attribuée : 4/5**

**▪ Planning prévisionnel des travaux (note sur 5)**

Le planning prévisionnel a été fourni, l'entreprise s'engage sur la durée des travaux prescrite. Il manque la période de préparation du chantier équivalente à 1 mois, mais reste cohérent.

**Note attribuée : 5/5**

**Note globale attribuée : 50/60**

**✓ Pli n° 8 : CAUSSAT ESPACES VERTS****▪ Analyse du site (note sur 9)**

Visite de site effectuée.

Différents points sont mis en évidence et décrit de façon assez complète : végétation existante, approvisionnement/circulation, structure du sous-sol, reprise de végétaux, circulation, voisinage.

**Note attribuée : 9/9**

**▪ Présentation de la méthodologie, tant en phase préparatoire qu'en phase exécution de chantier, spécifique à l'opération et au lot en question (note sur 32)****A/ Méthodologie Point A - Principaux postes, procédés d'exécution envisagés, en adéquation des moyens et rendements prévus**

Les différentes méthodologies de réalisation mises en œuvre sur le chantier au cours des différentes phases par typologie de travaux à réaliser, sont répertoriées et décrites de façon très complète.

Pour chacun de ces types de travaux, la méthodologie et les points particuliers sont indiqués (19 points), notamment les moyens humains et matériels, le temps estimé, la méthode de mise en œuvre et les points de contrôle.

**B/ Méthodologie Point B – Points de détails**

Certaines particularités du projet sont identifiées et décrites précisément :

- Abattage des arbres
- Elagage et débroussaillage

**C/ Méthodologie Point C – Prise en compte de la réalisation des travaux suivant les contraintes liées à la coordination des différents lots et suivant les contraintes de phasage**

Prise en compte de l'ensemble des intervenants et interfaces, détaillés en fonction du lot 1.

**D/ Méthodologie Point D – Démarche qualité interne et externe, et la réactivité face aux aléas**

Les points d'arrêt et constat sont mis en évidence et détaillé selon plusieurs opérations spécifiques.

Note spécifique sur la sécurité et la propreté.

E/ Méthodologie Point E – Gestion et circulation de chantier

Note très succincte.

**Note attribuée : 22/32**

▪ **Matériaux et fournitures prévues (note sur 9)**

Toutes les fiches matériaux fournies sont satisfaisantes hormis le semis non conforme.

**Note attribuée : 8/9**

▪ **Moyens humains (note sur 5)**

Organigramme de l'entreprise et description des rôles de chaque intervenant, avec précision sur les moyens spécifiquement affectés à l'opération. Qualifications et compétences explicitées sous la forme de CV pour les personnels d'encadrement et l'ensemble des salariés dédiés à ce chantier, dont l'équipe d'entretien.

Moyens humains et matériels décrits pour le chantier, détaillés par tâche sous la forme de fiches.

Sous-traitance pour l'élagage (Serpe) et l'aire de jeux (Loisirs diffusion).

**Note attribuée : 5/5**

▪ **Planning prévisionnel des travaux (note sur 5)**

Le planning prévisionnel a été fourni, l'entreprise s'engage sur la durée des travaux prescrite.

**Note attribuée : 5/5**

**Note globale attribuée : 48/60**

✓ **Pli n° 9 : ENTREPRISE CLARAC ET COMPAGNIE**

▪ **Analyse du site (note sur 9)**

Visite de site effectuée.

Différents points sont mis en évidence et décrit de façon assez complète : circulation, accès (très détaillé), arbres, riverains, sécurité, nuisances sonores et poussière.

**Note attribuée : 9/9**

▪ **Présentation de la méthodologie, tant en phase préparatoire qu'en phase exécution de chantier, spécifique à l'opération et au lot en question (note sur 32)**

A/ Méthodologie Point A - Principaux postes, procédés d'exécution envisagés, en adéquation des moyens et rendements prévus

Certaines méthodologies de réalisation mises en œuvre sur le chantier au cours des différentes phases par typologie de travaux à réaliser, sont répertoriées et décrites de façon très complète, mais il manque plusieurs points/types de travaux importants non décrit.

Pour chacun de ces types de travaux, la méthodologie et les points particuliers sont indiqués (5 points), notamment les moyens humains et matériels, le temps estimé et la méthode de mise en œuvre.

B/ Méthodologie Point B – Points de détails

Certaines particularités du projet sont identifiées et décrites précisément :

- Entretien : parachèvement et confortement



- Suivi des arbres

C/ Méthodologie Point C – Prise en compte de la réalisation des travaux suivant les contraintes liées à la coordination des différents lots et suivant les contraintes de phasage

Prise en compte de l'ensemble des intervenants et interfaces, détaillés en fonction du lot 1, mais pas de précisions détaillées sur les mesures particulières prises.

D/ Méthodologie Point D – Démarche qualité interne et externe, et la réactivité face aux aléas

Les points d'arrêt et constat sont mis en évidence et détaillé selon plusieurs opérations spécifiques.

Note spécifique sur la gestion des déchets, le Covid-19.

Augmentation des effectifs sur le chantier en cas de nécessité et/ou changement dans la méthode de travail.

E/ Méthodologie Point E – Gestion et circulation de chantier

Note assez détaillée pour la signalétique, les itinéraires piétons proposés et la sécurité, spécifique à ce chantier.

**Note attribuée : 19/32**

- **Matériaux et fournitures prévues (note sur 9)**

Manque un certain nombre de fiches matériaux (semis, anti-racines, compost, paillage, ...), celles fournies sont satisfaisantes.

**Note attribuée : 6/9**

- **Moyens humains (note sur 5)**

Organigramme de l'entreprise et description des rôles de chaque intervenant, avec précision sur les moyens spécifiquement affectés à l'opération. Qualifications et compétences explicitées sous la forme de CV pour les personnels d'encadrement et l'ensemble des salariés dédiés à ce chantier.

Moyens humains et matériels décrits pour le chantier, détaillés par tâche sous la forme de fiches.

Pas de précisions sur une équipe spécifique dédiée à l'entretien (organigramme, nombre de personnes, temps passé, ...).

Sous-traitance pour l'élagage (Eco Va Na) et aire de jeux (Loisirs Diffusion).

**Note attribuée : 4/5**

- **Planning prévisionnel des travaux (note sur 5)**

Le planning prévisionnel a été fourni, l'entreprise s'engage sur la durée des travaux prescrite.

**Note attribuée : 5/5**

**Note globale attribuée : 45/60**

✓ **Pli n° 10 : PINSON PAYSAGE MIDI PYRENEES**

- **Analyse du site (note sur 9)**

Visite de site effectuée.

Différents points sont mis en évidence et décrit de façon assez complète : usagers de la route, circulation, accès, riverains, réseaux, approvisionnement, prise en compte de la saisonnalité (végétaux, maçonnerie).

**Note attribuée : 9/9**

▪ **Présentation de la méthodologie, tant en phase préparatoire qu'en phase exécution de chantier, spécifique à l'opération et au lot en question (note sur 32)**

**A/ Méthodologie Point A - Principaux postes, procédés d'exécution envisagés, en adéquation des moyens et rendements prévus**

Les différentes méthodologies de réalisation mises en œuvre sur le chantier au cours des différentes phases par typologie de travaux à réaliser, sont répertoriées et décrites de façon très complète.

Pour chacun de ces types de travaux, la méthodologie et les points particuliers sont indiqués (21 points), notamment les moyens humains et matériels, le temps estimé, la méthode de mise en œuvre et les contrôles/sécurité.

**B/ Méthodologie Point B – Points de détails**

Certaines particularités du projet sont identifiées et décrites précisément :

- Taille et coupe des arbres – note et schémas très détaillé

**C/ Méthodologie Point C – Prise en compte de la réalisation des travaux suivant les contraintes liées à la coordination des différents lots et suivant les contraintes de phasage**

Prise en compte de l'ensemble des intervenants et interfaces avec le lot 1, note succincte.

**D/ Méthodologie Point D – Démarche qualité interne et externe, et la réactivité face aux aléas**

Les points d'arrêt et constat sont mis en évidence et détaillé selon plusieurs opérations spécifiques.

Note spécifique les différents plans d'organisation (SOPAQ, SOSES, SORES, SORAC).

Augmentation des effectifs sur le chantier en cas de nécessité.

**E/ Méthodologie Point E – Gestion et circulation de chantier**

Note succincte sur la circulation, mesures de sécurité décrites mais généralistes.

**Note attribuée : 20/32**

▪ **Matériaux et fournitures prévues (note sur 9)**

Manque un certain nombre de fiches matériaux et de fournisseurs (semis, anti-racines, compost, ...), celles fournies sont satisfaisantes.

**Note attribuée : 5/9**

▪ **Moyens humains (note sur 5)**

Organigramme de l'entreprise et description des rôles de chaque intervenant, avec précision sur les moyens spécifiquement affectés à l'opération. Qualifications et compétences explicitées sous la forme de CV pour les personnels d'encadrement et l'ensemble des salariés dédiés à ce chantier y compris l'équipe d'entretien.

Moyens humains et matériels décrits pour le chantier, détaillés par tâche sous la forme de fiches.

**Note attribuée : 5/5**

▪ **Planning prévisionnel des travaux (note sur 5)**

Descriptif des travaux et interface avec le lot VRD.

Le planning prévisionnel a été fourni, l'entreprise s'engage sur la durée des travaux prescrite.

**Note attribuée : 5/5**

**Note globale attribuée : 44/60**

**CLASSEMENT GLOBAL NOTE VALEUR TECHNIQUE :**

		Analyse du site /9	Présentation méthodologique /32	Matériaux et fournitures /9	Moyens humains /5	Planning prévisionnel /5	Total valeur technique /60	Classement
1	MIDI PYRENEES ENVIRONNEMENT	9	29	8	4	5	55	1
7	LES PEPINIERES DU LANGUEDOC	9	24	8	4	5	50	2
8	ESPACES VERTS CAUSSAT	9	22	8	5	5	49	3
9	ENTREPRISE CLARAC ET COMPAGNIE	9	19	6	4	5	43	5
10	PINSON PAYSAGE MIDI PYRENEES	9	20	5	5	5	44	4

**CLASSEMENT GENERAL LOT N°1 VRD :**

n°	Nom du candidat	Prix en HT	Note prix sur 40	Note valeur technique sur 60	Note globale sur 100	Classement
1	MIDI PYRENEES ENVIRONNEMENT	289 394.65 €	30.41	55	85.41	2
7	LES PEPINIERES DU LANGUEDOC	244 539.60 €	35.99	50	85.99	1
8	ESPACES VERTS CAUSSAT	258 341.20 €	34.06	49	83.06	3
9	ENTREPRISE CLARAC ET COMPAGNIE	220 000.00 €	40.00	43	83.00	4
10	PINSON PAYSAGE MIDI PYRENEES	268 817.00 €	32.74	44	76.74	5
Prix le plus bas en HT		220 000.00 €				

---

## **V – ANALYSE ECONOMIQUE LOT N°2 ESPACES VERTS ET MOBILIER URBAIN**

### **DOSSIER OFFRE**

Les candidats devaient produire un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement complété, daté et signé.
- Une attestation sur l'honneur datée, tamponnée et signée déclarant l'acceptation du C.C.A.P et C.C.T.P. sans modification de leur contenu par le candidat.
- Un mémoire technique.
- Un DQE.
- Un BPU.

#### **5.1 Critère n°1 Prix (40 points)**

##### **5.1.1 Prix avant négociations**

##### **5.1.2 Prix après négociations**

#### **5.2 Critère valeur technique (60 points)**

**VI- CLASSEMENT GLOBAL ET CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE**

Il convient de définir l'offre économiquement la plus avantageuse pour attribuer le marché à partir des éléments de critères de sélection définis dans le règlement de consultation.

**LOT N°1 VRD****LOT N°2 ESPACES VERTS ET MOBILIER URBAIN**❖ **Lot n°1 : VRD**

Le classement correspondant au choix du pouvoir adjudicateur permet de retenir l'offre de l'entreprise ..... pour le lot n°1 VRD, soit l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant total de .....€ HT.

❖ **Lot n°2 : ESPACES VERTS ET MOBILIER URBAIN**

Le classement correspondant au choix du pouvoir adjudicateur permet de retenir l'offre de l'entreprise ..... pour le lot n°2 ESPACES VERTS ET MOBILIER URBAIN, soit l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant total de .....€ HT.

Il est proposé d'attribuer le marché de maintenance préventive et corrective des équipements et matériels de la cuisine centrale et des satellites de la commune d'Aucamville à :

Marché	N° Lot	Attributaire	Montant annuel du marché attribué HT
2021.04	N°1 VRD		
2021.04	N°2 ESPACES VERTS ET MOBILIER URBAIN		

Aucamville, le

Le Pouvoir adjudicateur,